

L'ASSOCIATION ARCHIPEL MONTREUIL REJOINT L'EPSVE : UNE COHÉRENCE DE TERRITOIRE ET DE PARCOURS DE SOINS, DE SANTÉ ET DE VIE

À partir de janvier 2025, les quatre entités sanitaires et médico-sociales (hôpital de jour Jean Macé, EMP Jean Macé, SESSAD/UEEA Archipel) qui constituaient l'Association Archipel Montreuil rejoignent l'Établissement Public de Santé de Ville-Évrard. Depuis plusieurs années, l'association faisait face à des difficultés structurelles dans ses missions. Afin de garantir la pérennité de cette offre d'accompagnement et à la demande de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS), un projet de rapprochement entre Archipel et Ville-Évrard a été initié en février 2024. Ce projet se concrétise notamment après la publication de l'arrêté officiel par l'ARS. Pour marquer la priorité que constitue ce projet, l'EPSVE crée à cette occasion un pôle médico-social.



UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE POUR UN PARCOURS COHÉRENT DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Ce rapprochement repose sur un ancrage territorial partagé et s'inscrit dans une logique de complémentarité entre les missions de l'association Archipel et l'expertise de l'EPSVE. Il porte une ambition commune : garantir un accompagnement de qualité pour les enfants et les adolescents, tout en soutenant leurs familles.

Les trois unités médico-sociales – le SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile), l'EMP (Externat médico-pédagogique) et l'UEEA (Unité d'enseignement en élémentaire autisme) – rejoignent le **nouveau pôle médico-social de Ville-Évrard**. Ce pôle, en ligne avec le projet d'établissement 2024-2028 de l'EPSVE, vise à répondre aux besoins croissants de la Seine-Saint-Denis tout en innovant dans les approches d'accompagnement. Les trois unités médico-sociales de l'établissement (maison d'accueil spécialisée (MAS), son externat et la MAS hors les murs) intègrent également ce pôle.

L'hôpital de jour (HDJ) de l'association, quant à lui, intégrera le **pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 93I03** afin de maintenir sa dimension sanitaire, conformément à l'autorisation de l'ARS.

LES MISSIONS DES 4 STRUCTURES

HDJ - Hôpital de jour	EMP - Externat médico-pédagogique	SESSAD - Service d'éducation spéciale et de soins à domicile	UEEA - Unité d'enseignement en élémentaire autisme
40 places	30 places	30 places	10 places
Autorisation depuis 1966	Autorisation depuis 1966	Autorisation depuis 2017	Autorisation depuis 2021
Enfants et adolescents de 6 à 16 ans	Enfants et adolescents de 6 à 16 ans	Enfants et adolescents de 18 mois à 20 ans	Enfants et adolescents de 18 mois à 20 ans
Hospitalisation de jour – psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	Déficiences intellectuelles avec ou sans troubles associés	Troubles du spectre de l'autisme	Troubles du spectre de l'autisme



NEUILLY-SUR-MARNE, 7 JANVIER 2025

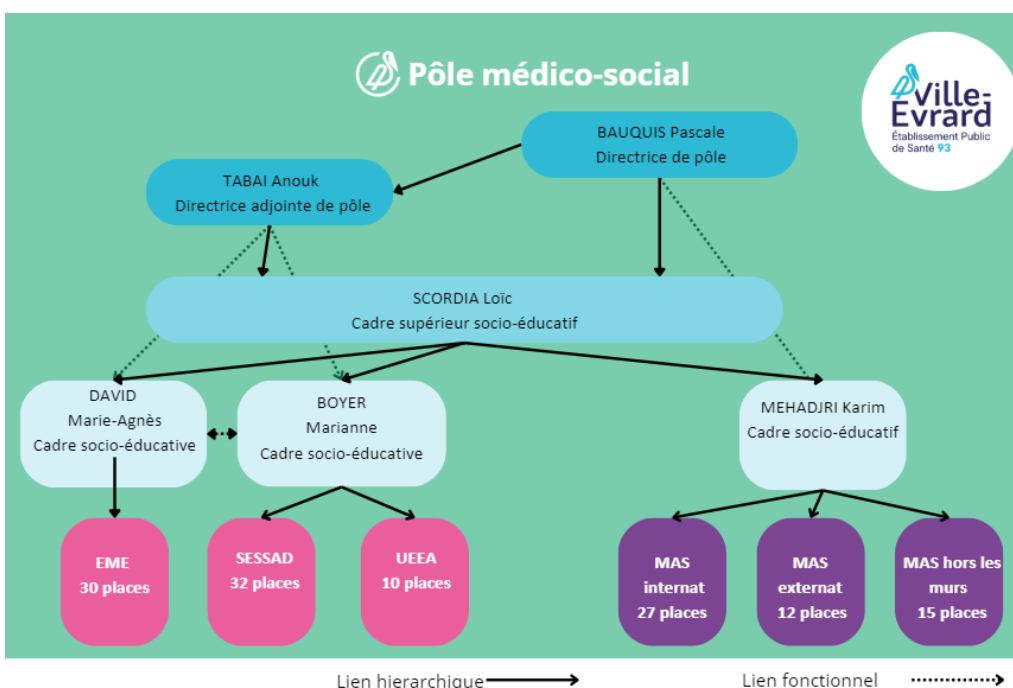
L'HDJ (Hôpital de jour) : il accueille des enfants et des adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement. Rattaché au **secteur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 93I03** (Dr Bérengère Beauquier-Maccotta, cheffe de pôle et Fatiha Ait Adda, cadre supérieure de pôle), l'hôpital de jour a pour objectif de prendre en compte la souffrance psychique de l'enfant considéré comme sujet. Pour ce faire, la prise en charge allie des dimensions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques en lien avec les familles. Les projets sont personnalisés pour chaque enfant et vont se décliner en objectifs individuels et collectifs autour de quatre grands axes : la construction de l'image du corps, la relation, le langage et les savoirs.

L'EMP (Externat médico-pédagogique) : l'équipe propose un accompagnement pluridisciplinaire et coordonné, grâce à la mise en place d'un projet individualisé d'accompagnement tenant compte des besoins et des attentes des enfants accueillis. À travers des activités éducatives, thérapeutiques et pédagogiques et en lien avec leurs familles, il s'agit de favoriser le développement et l'épanouissement de ces enfants et adolescents ainsi que leur participation à la vie sociale et citoyenne.

Le SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) : porté par une équipe mobile, il apporte un soutien spécialisé en développant des actions thérapeutiques et socio-éducatives dans les lieux de vie de l'enfant en situation de handicap. L'équipe participe à l'inclusion scolaire et à l'acquisition de l'autonomie des enfants et adolescents suivis grâce à des moyens paramédicaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Elle intervient auprès d'enfants et de jeunes en intégration individuelle ou en intégration collective. Elle propose également un soutien aux aidants familiaux par le biais de guidance parentale.

L'UEEA (Unité d'enseignement en élémentaire autisme) : cette structure médico-sociale est composée d'une équipe pluridisciplinaire (Enseignants, accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), éducateurs spécialisés) implantée dans une école des Lilas (93). Les élèves y sont présents sur le même temps que les élèves de leur classe d'âge. Ils bénéficient, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques et éducatives se référant aux recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS). L'UEEA est considérée comme une classe à part entière de l'école.

L'ORGANISATION DU NOUVEAU PÔLE MÉDICO-SOCIAL



Ce nouveau pôle s'attachera à répondre aux besoins du territoire en adaptant son offre médico-sociale mais aussi en développant de nouvelles modalités d'accompagnement en particulier pour **les personnes en situation de handicap psychique**.

CONTACT PRESSE

EPSVE : Isabelle Dessales, directrice communication et information
01 43 09 32 45 – 06 87 12 15 67 • i.dessales@epsve.fr

**POUR ALLER PLUS LOIN**

L'Établissement Public de Santé de Ville-Évrard dessert 33 communes (sur 40) du département de la Seine-Saint-Denis qui compte 1 655 422 habitants avec une forte croissance démographique de plus de 1% par an. Les équipes proposent une offre de soins complète et diversifiée pour les patients souffrant de troubles psychiatriques ou psychiques : urgences, ambulatoire, hospitalisation, consultations spécialisées, plateau somatique, centres experts, remédiation cognitive et réhabilitation psycho sociale. En France, les services publics de psychiatrie sont organisés par « secteurs », c'est-à-dire des zones géographiques correspondant à des bassins de population d'environ 70 000 habitants. L'établissement couvre 15 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. En 2023, Ville-Évrard a pris en charge près de 30 000 patients. L'EPSVE dispose également d'une offre médico-sociale, d'un pôle somatique et de spécialités, d'un département de recherche clinique et de deux instituts de formation (infirmier et cadre de santé).